

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Extrait du registre

Séance du 03 mars 2026

**Relative à l'approbation du Compte de Gestion 2025 du Syndicat Mixte de
Gestion de la Cuisine Centrale de Fondettes**

DL20260303SMR01 – COMITÉ SYNDICAL

Date de la convocation du Comité syndical : 16 février 2026

Nombre de délégués titulaires en exercice : 6

Nombre de délégués présents : 6

Nombre de votants : 5

L'an deux mille vingt six, le mardi trois mars, à neuf heures trente cinq, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes s'est assemblé Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de ville de Fondettes, sous la présidence de Madame Dominique SARDOU, Présidente.

Étaient présents : Dominique SARDOU, Nicole BELLANGER, Alain ANCEAU, membres titulaires, Philippe BOURLIER, Solène ETAME-NDENGUE, Bernard DESROSIERS, membres suppléants

Représentés par pouvoir : Catherine PARDILLOS donne pouvoir à Nicole BELLANGER,
Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à Alain ANCEAU.

Absents excusés : Martine CHAIGNEAU, membre titulaire, Judicaël OSMOND, Valérie JABOT, Anne DUMANT, membres suppléants

Secrétaire de séance : Monsieur Alain ANCEAU

Session ordinaire

DÉLIBÉRÉ

Le compte de gestion du comptable du Syndicat Mixte a été retiré sur la plateforme de la DGFIP le 25 février 2026, tel que prévu par l'article L1612-12 du Code des Collectivités Territoriales.

Il a été constaté l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de Madame la Présidente et du compte de gestion de Monsieur le Receveur pour le budget général de l'exercice 2025.

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-12, L2122-21, L2341-1 et D2343-1 à D2343-10,

Entendu l'exposé de Madame Dominique SARDOU, Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Compte de Gestion pour le budget général de l'exercice 2025.

EXERCICE 2025	DÉPENSES DE L'EXERCICE	RECETTES DE L'EXERCICE	RÉSULTATS DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	190 287,72 €	59 327,79 €	-130 959,93 €
FONCTIONNEMENT	1 463 259,73 €	1 527 767,34 €	64 507,61 €

2025	Résultats de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire*	Solde de clôture
Investissement	148 799,67 €	/	-130 959,93 €		17 839,74 €
Fonctionnement	202 989,59 €	0,00 €	64 507,61 €		267 497,20 €
TOTAL	351 789,26 €	0,00 €	-66 452,32 €		285 336,94 €

EXÉCUTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2025		Dépenses en €	Recettes en €
Résultat cumulé au 31/12/2025	Section de Fonctionnement	1 463 259,73 €	1 527 767,34 €
	Résultat 2024 reporté		202 989,59 €
	Section d'investissement	190 287,72 €	59 327,79 €
	Résultat 2024 reporté		148 799,67 €
Reste à réaliser section investissement à reporter en n+1		4 725,00 €	/
TOTAL		1 658 272,45 €	1 938 884,39 €
Différence Recettes – Dépenses		280 611,94 €	

Sans reprendre les excédents de l'année antérieure, les réalisations de l'exercice 2025 sont les suivantes :

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	Dépenses en €	Recettes en €
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Réalisation de l'exercice	1 463 259,73 €	1 527 767,34 €
Excédent de fonctionnement 2025		64 507,61 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Réalisation de l'exercice	190 287,72 €	59 327,79 €
Déficit d'investissement 2025		-130 959,93 €
TOTAL DES SECTIONS CUMULÉES	1 653 547,45 €	1 520 642,81 €
Différence Recettes – Dépenses	-132 904,64 €	



Pour extrait certifié conforme
La Présidente,
Dominique SARDOU

Mandel

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication conformément à la réglementation en vigueur.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.